



CA 2023 toisé à 120M€. Côté Trophées de l'Eco Nice-Matin ? Ragni, Horus Pharma, Pollustock, Blue Coast Brewing Company, l'Artelier et Legapass sont les solides dauphines des Startup et Entreprise de l'Année, Somanity et... Travel Planet.

LEGAPASS OLYMPIQUE

Elle fait partie des startups qui ont compté en 2023. Legapass et sa solution testamentaire numérique ultra-sécurisée a raflé toutes les récompenses et a été notamment remarquée par les filières directement concernées, notariat ou assurance, séduites par un système de stockage hors ligne de données chiffrées qui laisse peu de place à la cyberattaque.

L'entrepreneuriat azuréen sur son 31

DÉCEMBRE. Fin d'année tout feu tout flamme, avec des Entrepreneariales en mode record, des Trophées de l'Eco à haute valeur symbolique ajoutée et des appétits territoriaux bien aiguisés.

Dernières salves d'ambitions avant 2024. A l'Allianz Riviera, les Entrepreneariales ont battu leur record de fréquentation. Notre Palmarès des 500 plus belles entreprises 2023 y était dévoilé en avant-première, avec ses champions de l'année, derrière

un Top 10 qui reste traditionnel : MANE, Virbac, GSF, Escota, Amadeus, Robertet, Pierre Houé & Associés, Crédit agricole CA, Koné et Micromania tiennent bon la barre. Notre championne ? Anny Courtade, la "petite" qui a su grandir au sein du groupe Leclerc. Côté performance, c'est le groupement

de cliniques vétérinaires Univet (Mougins, 80°) et sa croissance insolente qui sera récompensé. La Palme de l'entreprise inclusive, thème des Entrepreneariales, revient à Interima (Nice, 225°), du solide, du local et beaucoup de bienveillance au compteur. Celle du meilleur espoir à Teach on

Mars (480°, Sophia), qui via son absorption récente par Lumapps (Lyon), assume ses envies d'extension de marchés. Et puis, il y a Travel Planet, l'hypercroissance à l'état pur, l'exemple à suivre dans la diversification et le rebond, qui entre directement en 49° position des plus belles Maralpines avec un



Le syndrome Canua Island



Le projet barré par Marc Audineau et Tony Philp, après deux victoires procédurales sur l'Etat, est prêt à prendre le large dès ce printemps.

● Beaucoup de bruit pour rien, aurait dit Shakespeare. Fort d'une conformité adoucie par les autorités maritimes et d'investisseurs qui ont résisté à toutes les tempêtes, le projet de barge événementielle mobile du tandem Audineau/Philp, pris en tenaille dans des conflits politiques bien loin des préoccupations environnementales évoquées, reprend des couleurs. De l'Etat -avec un ministre Berville frileux- aux collectivités locales (on se souvient notamment de la posture sans concession d'un David Lisnard ou d'un Renaud Muselier, malgré des garanties financières apportées aux origines par la Région), les voies d'eau auront

été nombreuses. Par l'entremise du tribunal administratif de Nice, la justice a tranché en faveur des entrepreneurs, qui dès l'annonce de leur victoire administrative contre ce qu'ils appellent à juste titre "une vendetta politique", ont vu les prospects potentiels revenir au grand galop. Si l'exemple était isolé, il serait tout juste ubuesque. Avec nos incessantes querelles de clochers pourtant droitiers, il devient critique, voire carrément dangereux sur le flanc du développement économique maralpin. Que penser d'un Territoire d'Industrie métropolitain élargi (ce qui est plutôt une bonne idée en soi) qui préfère la CARF aux Paillons ? De la scission de

l'agence d'attractivité économique en deux entités distinctes sur un périmètre de quelques dizaines de kilomètres ? Mais à chaque déconvenue sa vertu, et cette fin d'année aura vu l'explosion d'initiatives territoriales en faveur de l'éco : le grand retour du CEEI transformé en Hub de l'innovation, une technopole enfin dotée d'un outil "commercial" efficace, et une union renforcée des entreprises devant ces aléas territoriaux devenus incontournables. Même les réseaux mettent de l'eau dans leur vin, avec une French Tech Côte d'Azur qui optimise ses quatre plans territoriaux ou Telecom Valley qui choisit Cannes pour célébrer la fin de l'année 2023.